



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL SYNDICAL

**Syndicat Intercommunal des Centres de Pédagogie
et de Réadaptation pour Handicapés (S.I. C.P.R.H.)**

Département de la Seine-et-Marne

Nombre de membres :En exercice : **68**

Qui ont pris part à la délibération : 25

Dont pouvoirs : 7

Date de la convocation : 19 juin 2024

Date d'affichage : 3 juillet 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 26 juin, à 19hXX, le Comité syndical du SYNDICAT INTERCOMMUNAL CPRH, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Totem à Lagny-sur-Marne, conformément au statut en vigueur, après convocation légale, sous la présidence de **M. CHEVALIER Luc**. Le quorum n'étant pas atteint lors de la réunion du 19 juin 2024 suite à convocation faite le 13 juin 2024, une deuxième convocation a été faite le 19 juin, pour réunion le 26 juin 2024.

Étaient présents : 18

Mme NGUYEN Khanh, Mme BEERNAERT Aude, M. VOISIN Claude, Mme SOUBIE-LLADO Marie, Mme RIBAILLE Catherine, Mme TARTARE Martine, M. LASMIER Robert, Mme DESCROIX Patricia, M. CABARRUS Cécile, M. FATIS Stéphane, M. GAUDEFROY Gérard, M. CURUTCHET François, M. MONSCOURT Philippe, M. BEGUE Gérard, Mme JULIAN Patricia, Mme ROTOMBE Claudine, M. CHEVALIER Luc, M. DESFOUX Didier.

Étaient absents excusés : 23

Mme LUCCHESI Elisabeth, Mme HAM Lavie, M. VIN Mouttabi, Mme LAFFORGUE Nicole, Mme RIOJA Virginia, Mme BOISSOT Colette, M. MAURY Philippe, Mme SAUNIER Nicole, Mme HERBIN Hélène, Mme DEVILLARD Joelle, M. FLEURY Sébastien, M. MACHADO Anthony, Mme LEHMANN Corinne, M. ROBERT Claude, Mme COURET Ghyslaine, Mme COURTINE Elisabeth, Mme GUILLOSSOU Carine, M. ROBIN-LEROY Francis, M. PILGRAIN Hervé, Mme GREGOIRE Natacha, Mme RICHARDSON Esther, Mme BOCH Béatrice, M. COCHEZ Jean-Luc.

Étaient absents non excusés : 27

Mme RODRIGUES Fatima, Mme BORIES Régine, Mme BOURGOGNE Sandrine, Mme LEGROS-WATERSCHOOT Corinne, Mme TABAI Samia, M. RABASTE Brice, M. LASSAU Cédric, Mme LECOLLE Sandrine, Mme DAGUERRE Martine, M. DELAPORTE Norbert, M. CHOFFARDET Pierre, Mme MAAH Monique, Mme TOMAS Elodie, M. VERAX Jérôme, Mme MOKEDDEM Hanifa, Mme CLERC Marie, M. LECLERE Nicolas, M. MUY Samorane, Mme ZAHLAOUI Chantal, Mme SARR Mariétou, Mme DESCOUX Marie-Agnès, Mme JODIN Isabelle, Mme LAMRI Khadidja, M. VILLALBA-MOLERO Florent, M. LEBON Fabien, Mme BRUNET Stéphanie, M. TOUNSI Tony.

Procurations : 7

Mme HAM Lavie en faveur de Mme Khanh NGUYEN, Mme LAFFORGUE Nicole en faveur de Mme Marie SOUBIE-LLADO, Mme RIOJA Virginia en faveur de Mme RIBAILLE Catherine, M. ROBERT Claude en faveur de M. CURUTCHET François, Mme COURET Ghyslaine en faveur de M. Philippe MONSCOURT, Mme COURTINE Elisabeth en faveur de Mme Patricia DESCROIX, Mme BOCH Béatrice en faveur de Monsieur Didier DESFOUX.

Secrétaire de séance : Mme Patricia DESCROIX

SI-DEL-2024-19 Demande de subvention et approbation du plan de financement pour la réhabilitation du bâtiment dit « l'Annexe de la grange ».

Monsieur le Président présente au Comité Syndical le projet de réhabilitation du bâtiment dit « l'Annexe de la grange » sur le domaine de la Grange au Bois. Il consiste en la réhabilitation du bâtiment de 2 niveaux sur 230 m² tout en tenant compte de son caractère architectural.

Il offrira de nouveaux espaces adaptés pour continuer la mission d'accompagnement des personnes handicapées.

Le programme de travaux, suite aux études de faisabilité sur l'emplacement prévu consiste en l'aménagement de bureaux et salles de réunions/formations.

Le coût de l'opération, assistance à maîtrise d'ouvrage incluse, est estimé à 418 008,00 € HT.

Monsieur le Président souhaite solliciter le Fonds Vert, dédié à la rénovation énergétique des bâtiments, pour le financement du projet et propose au Conseil de délibérer sur le plan de financement prévisionnel suivant :

BUDGET PREVISIONNEL				
DEPENSES		RECETTES		
	Montant HT		Taux	Montant HT
AMO	31 008,00 €	Etat – Fonds Vert	80 %	334 406,40 €
CSPS et Bureau de Contrôle	7 000 €	SICPRH -Autofinancement	20 %	83 601,60 €
Travaux	380 000,00 €			
TOTAL	418 008,00 €	TOTAL		418 008,00 €

OUI l'exposé de Monsieur le Président,

VU l'avis favorable de la Commission Travaux du 14 mars 2024,

VU l'avis favorable du Bureau du SICPRH du 12 juin 2024,

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical à l'**unanimité** des membres présents :

- **APPROUVE** la réhabilitation du bâtiment dit l'Annexe de la Grange pour un coût estimé à 418 008,00 € HT,
- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel de l'opération tel que présenté ci-dessus,
- **SOLLICITE** les subventions correspondantes auprès des partenaires financiers (Etat – Fonds Vert)
- **DIT** que les crédits seront inscrits au budget,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à entreprendre toutes les démarches nécessaires et à signer toutes les pièces relatives à ce projet.

VOTANTS : 25

POUR : 25

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Ainsi fait et délibéré en séance le 26 juin 2024



Le-Président
Luc CHEVALIER